

Jean Fabrice CHARPENTIER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Expert comptable Diplômé

membre du Conseil Régional Paris Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

RECLAIM FINANCE

Siège social : 75 rue Manin
75019 PARIS

SIRET 879 939 171

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RECLAIM FINANCE

Siège social : 75 rue Manin
75019 PARIS

SIRET 879 939 171

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de l'association RECLAIM FINANCE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association RECLAIM FINANCE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Moncourt Fromonville,
le 29 juin 2023**

Le Commissaire aux Comptes

Jean Fabrice CHARPENTIER

RECLAIM FINANCE

75 Rue MANIN

75019 PARIS 19

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 293	4 781	21 513	4 998
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	63 257		63 257	11 697	
	TOTAL (I)	89 551	4 781	84 770	16 695
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	928 322		928 322	573 043
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 491		6 491	187	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	505		505	363	
DISPONIBILITES	1 619 051		1 619 051	1 172 862	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	47 139		47 139	29 517
	TOTAL (II)	2 601 507		2 601 507	1 775 972
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)	1 032		1 032		
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 692 090	4 781	2 687 309	1 792 667
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				63 257	11 697
(3) dont à plus d'un an					

OBJETIF RESERVE 2

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services	275	3 983
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	2 382 491	2 387 418
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons	57 620	59 898
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie Legs et donations			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	862		
Utilisations des fonds dédiés	1 560 184		
Autres produits Autres produits	221		
Total des produits d'exploitation	4 001 652	2 451 304	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	652 924	435 148
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	88 007	34 668
	Salaires et traitements	978 905	505 082
	Charges sociales	375 208	198 715
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 714	261
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	1 956 875	
Autres charges	46	8	
Total des charges d'exploitation	4 056 679	1 173 882	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(55 026)	1 277 422	

CERTIFIE
SANS
RESERVE
h

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(55 026)	1 277 422
PRODUITS FINANCIERS	De participation	30	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		7
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	57 877	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		57 908	7
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		202
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			202
RESULTAT FINANCIER		57 908	(195)
RESULTAT COURANT avant impôts		2 881	1 277 227
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	506	
Total des charges exceptionnelles		506	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(506)	
Participation des salariés aux résultats			315 556
Impôts sur les bénéfices			1 560 184
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 059 560	2 766 867
TOTAL DES CHARGES		4 057 185	2 734 268
EXCEDENT ou DEFICIT		2 375	32 599
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants

Méthode générale :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation:

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Subventions reçues et fonds dédiés:

Règle de rattachement des subventions

Les subventions et aides financières sont rattachées dans les produits de l'exercice en cours lorsque qu'il n'existe pas de condition suspensive imposée par le financeur susceptible de remettre en cause le montant final attribué. Le montant de la subvention est inscrit au bilan dans le poste Autres créance du bilan.

OBTENIR SANS
ABSURDE
?

Règles et méthodes comptables

A la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé en comparant les charges imputables au projet sur l'exercice avec celles qui étaient prévues dans le budget de la convention. Le montant de la subvention inscrit en produit dans les comptes de l'exercice correspond au montant des charges du projet.

La différence éventuelle entre le montant de la subvention accordée et la quote part enregistrée dans les produits est inscrite dans les fonds dédiés.

Annexe libre

Fonds Dédiés :

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 à 1 958 275€ dont :

NUM PROJET	Nom Tiers financeurs	Fonds dédiés clôture
3R	GROWALD FAMILY	18 777
4R	TILIA	729
9	SAM	11 852
11	SUNRISE	50 542
12	KR FOUNDATION	11 755
13	KR KROG	48 915
P14/P14R	SUNRISE PROJECT	220 596
16	ROCKFELLER	167 919
17	SEQUOIA	239 428
18	1% FOR THE PLANET	25 092
19	EUROPEAN CLIMATE FONDATION	700
20	ECF MET COAL 2022	1 277
23	LAUDES FONDATION	946 163
24	WALLACE 2022	18 780
25	WINDWARD FUND	186 103
26	WALLACE 2022	8 248
depot de garantie		1 400
		1 958 275

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers			2 704			2 704
Matériel de transport					700	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 259		19 031			23 589
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 259		21 735		700	26 293
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 697		61 777		10 217	63 257
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 697		61 777		10 217	63 257
TOTAL	16 956		83 512		10 917	89 551

Etat des amortissements

	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Frais d'établissement et de recherche & développement				
Fonds agricole				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Aménagements fonciers				
Constructions				
Instal. technique matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	261	5 220	700	4 781
Animaux reproducteurs				
Animaux de service				
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
TOTAL	261	5 220	700	4 781
TOTAL GENERAL	261	5 220	700	4 781

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionne	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionne	
Frais d'établissement et rech. & dévelop.							
Fonds agricole							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Aménagements fonciers							
Constructions							
Instal. technique matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Animaux reproducteurs							
Animaux de service							
Plantations pérennes							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Participations et Créances rattachées			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	63 257	63 257	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	928 322	928 322	
	Personnel et comptes rattachés	117	117	
	Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux			
	Etat taxe sur la valeur ajoutée			
	Collectivité Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés			
	Débiteurs divers	6 374	6 374	
Charges constatées d'avance	47 139	47 139		
TOTAL DES CREANCES		1 045 209	1 045 209	
Renvois : - Prêts accordés exercice dont - Remboursement obtenus exercice				

		Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
ETAT DES DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes Etablissements de crédit :				
	- à 1 an maximum à l'origine				
	- à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 362	64 362		
	Personnel et comptes rattachés	58 076	58 076		
	Mutualiste sociale agr. et autres org. sociaux	130 193	130 193		
	Etat taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes et assimilés	76 459	76 459		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes	80 901	80 901			
Produits constatés d'avance	2 239 594	2 239 594			
TOTAL DES DETTES		2 649 586	2 649 586		
Renvois : - Emprunts souscrits en cours exercice - Emprunts remboursés en cours exercice					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves		35 349			35 349
Autres réserves					
Report à nouveau	2 749	(2 749)			
Excédent ou déficit de l'exercice	32 599	(32 599)	2 375		2 375
Situation nette	35 349		2 375		37 724
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	35 349		2 375		37 724